



Principaux points à retenir de l'expérience ougandaise

- L'Ouganda est parti d'un ferme engagement en faveur de la PF et de l'élargissement de l'accès à la contraception injectable, ouvrant la voie aux changements de politique requis pour l'introduction et le passage à l'échelle du DMPA-SC, auto-administration comprise.
- Facteurs de réussite en Ouganda :
 - ▶ Liaison de l'élargissement de l'accès au DMPA-SC aux engagements FP2020 de l'Ouganda.
 - ▶ Collaboration étroite continue avec le ministère de la santé, les organisations de mise en œuvre et les acteurs du plaidoyer.
 - ▶ Engagement de tous les intervenants à générer et utiliser les données factuelles au soutien du changement des politiques.
 - ▶ Ouverture fondamentale du ministère de la santé à l'idée de la délégation des tâches et de l'amélioration de l'accès des femmes au DMPA par les canaux multiples de la distribution à base communautaire, du secteur privé et de l'auto-administration.

Élargir l'accès au DMPA sous-cutané en Ouganda : Étude de cas de plaidoyer

À l'image de nombreux autres pays, l'Ouganda a bien progressé sur la voie de l'élargissement de l'accès aux services de planification familiale (PF). Beaucoup de femmes et de filles adolescentes qui désirent éviter ou différer une grossesse ne pratiquent pourtant pas la contraception, en particulier celles qui vivent en milieu isolé, loin des cliniques. Grâce à une solide direction nationale de la PF, le gouvernement ougandais a inauguré l'introduction et le passage à l'échelle du nouvel injectable DMPA sous-cutané (DMPA-SC, généralement connu sous l'appellation Sayana® Press*). La facilité d'emploi du produit pourrait favoriser un élargissement d'accès et d'options pour les femmes.

L'introduction et le passage à l'échelle du DMPA-SC reposent sur un solide fondement d'élaboration et de mise en œuvre politique, avec établissement de la distribution à base communautaire (DBC) des injectables (DMPA intramusculaire ou DMPA-IM), ajout du DMPA-SC à la liste nationale des médicaments essentiels 2016 et inscription du DMPA-SC dans les directives cliniques de l'Ouganda. Voici peu, le ministère de la santé a approuvé l'auto-administration du DMPA-SC, établissant ainsi clairement l'engagement de l'Ouganda sur le plan de l'accès à la PF et du choix afférent.

Une initiative d'amendement des politiques visant à permettre l'offre des contraceptifs injectables, y compris le DMPA-SC, en pharmacie et dans les *drug shops* agréés est également en cours. Unis au plaidoyer assidu des organisations non gouvernementales (ONG) partenaires, ces développements politiques facilitent l'élargissement de l'accès au DMPA-SC.



Comment utiliser cet outil : Cette étude de cas illustre à l'intention des acteurs du plaidoyer le chemin politique suivi en Ouganda pour l'introduction du DMPA-SC, à travers la distribution à base communautaire, l'auto-administration et les pharmacies et *drug shops*. Vous pouvez ainsi profiter de l'expérience ougandaise et de ses enseignements pour mieux définir vos objectifs de politique et votre stratégie de plaidoyer en faveur de l'élargissement du choix et de l'accès aux méthodes grâce au DMPA-SC dans votre pays.

*DMPA est l'abréviation utilisée pour l'acétate de médroxyprogestérone dépôt (« depot medroxyprogesterone acetate » en anglais). Sayana Press est une marque déposée de Pfizer Inc.



Ouvrir la voie : Établissement d'un environnement favorable à la DBC de la contraception injectable

Dès 2003, en collaboration avec le ministère de la santé, les ONG ont piloté la DBC de la contraception injectable DMPA-IM, démontrant la faisabilité de l'approche pour les agents VHT (Village Health Team, cadre national ougandais des agents de santé communautaire du secteur public). Les résultats positifs de l'expérience ont conduit à l'intégration de la DBC de la contraception injectable dans le programme VHT en 2010. L'adoption de changements de politique clés la consacrait bientôt, y compris l'autorisation formelle de la DBC de la contraception injectable et l'élaboration de directives de prestation et d'un programme de formation des agents VHT.

L'Ouganda se posait entretemps en défenseur de plus en plus fervent de la PF. En 2012, à l'occasion du Sommet de Londres sur la planification familiale à l'origine de l'initiative FP2020, le gouvernement ougandais s'est engagé à réduire le besoin de contraception non satisfait de 40 à 10 pour cent à l'horizon 2022. Son adoption de la DBC de la contraception injectable, unie à son intense défense de la PF, a jeté les bases solides de l'introduction du DMPA-SC.

Élargir les options contraceptives et l'accès : Création de politiques et pilote du DMPA-SC par DBC

L'élan mondial pour le DMPA-SC commençait à monter aux alentours du lancement de l'initiative FP2020. Parce que le DMPA-SC est facile à utiliser dans tous les contextes, les responsables du ministère de la santé ougandais y ont vu un contributeur majeur à la réalisation de ses objectifs de PF, y compris ses engagements FP2020.

En 2012, les partenaires et les bailleurs de fonds mondiaux sélectionnaient l'Ouganda pour une étude d'évaluation opérationnelle et d'acceptabilité du nouveau produit. Les résultats en ont indiqué que la majorité des femmes et des agents VHT préféraient le DMPA-SC (Sayana Press) au DMPA-IM. Forts de ces résultats favorables, les acteurs du plaidoyer et les ONG ont commencé à planifier, en collaboration étroite avec le leadership gouvernemental, l'introduction de ce nouveau type d'injectable.

Principales étapes de l'introduction et du passage à l'échelle en Ouganda

2003 : Données collectées sur la faisabilité de la distribution à base communautaire (DBC) de la contraception injectable DMPA-IM

2010 : Élaboration des politiques de DBC de la contraception injectable (directives de politique nationale, directives VHT et formation).

2012–2014 : Introduction des politiques relatives au DMPA-SC — stratégie d'introduction, homologation du produit, politiques opérationnelles

2014–2016 : Introduction pilote du DMPA-SC (Sayana Press) par les VHTs

2015 : Recherche sur la faisabilité et l'acceptabilité de l'auto-administration de DMPA-SC

2016 : D'après les résultats du pilote VHT, l'Ouganda s'engage au passage à l'échelle du DMPA-SC (Sayana Press)

2016 : Ajout du DMPA-SC à la liste ougandaise des médicaments essentiels et aux directives cliniques

2016 : Diffusion des résultats de la recherche sur l'auto-administration et lancement pilote de l'auto-administration hors contexte de recherche dans un district

2017 : Homologation du DMPA-SC à l'auto-administration

2017 : Initiative de mise en œuvre et d'évaluation des programmes d'auto-administration de routine lancés dans d'autres districts

2018 : Intégration des indicateurs DMPA-SC dans le système d'information pour la gestion sanitaire ougandais

2018 : Prix EXCELL décerné au gouvernement ougandais à la Conférence internationale sur la PF, pour ses progrès remarquables et ses accomplissements extraordinaires en matière de PF

2019 : Autorisation politique de l'auto-administration du DMPA-SC

Pour l'avenir : Passage à l'échelle de l'auto-administration et autorisation et introduction de la contraception DMPA injectable en pharmacie et dans les *drug shops* agréés



Malgré les conditions politiques favorables à l'introduction des injectables par DBC en Ouganda, le processus a duré plusieurs années et imposé plusieurs étapes, exigeant notamment les initiatives de politique suivantes :

- **Obtention de l'homologation réglementaire :** Pfizer Inc. a déposé son dossier réglementaire concernant le DMPA-SC (Sayana Press) à l'autorité nationale ougandaise de réglementation des médicaments (National Drug Authority, NDA) en 2013, laquelle homologuait officiellement le produit mi-2014. Le Fonds des Nations Unies pour la population a alors pu soumettre sa commande à Pfizer Inc. en vue de l'importation du produit dans le pays.
- **Élaboration d'une stratégie d'introduction :** Pendant la période d'évaluation réglementaire de la demande d'homologation déposée par Pfizer Inc., le groupe sur la santé maternelle et infantile (Maternal and Child Health Cluster) du ministère de la santé a, avec l'aide des ONG partenaires, approuvé un plan axé sur la DBC du DMPA-SC par ses équipes VHT en juin 2013.
- **Établissement d'une politique opérationnelle :** En collaboration étroite avec le ministère de la santé, les ONG partenaires ont révisé et abrégé le programme de formation officiel des VHT à la PF afin d'y intégrer le DMPA-SC, ajoutant du reste un module consacré à la prestation de services aux jeunes femmes. Le programme était approuvé en juin 2014.

Ces politiques en place, en 2014, le gouvernement d'Ouganda lançait l'introduction pilote du DMPA-SC à travers le programme VHT. Sous la conduite de différentes ONG, plus de 2 000 agents VHT, dans 28 districts, ont été formés à la PF et, notamment, à l'administration du DMPA-SC et du DMPA-IM. Sur une période de deux ans, les VHT ont administré plus de 130 000 doses de DMPA-SC (Sayana Press). Près du tiers de ces doses l'ont été à de nouvelles utilisatrices de la PF et plus de 40 pour cent, à des femmes âgées de moins de 25 ans — deux groupes cibles clés du ministère de la santé.

En 2016, fort des données de l'introduction pilote et à l'instigation des acteurs du plaidoyer, le gouvernement d'Ouganda s'engageait publiquement à assurer le passage à l'échelle du DMPA-SC, nouvelles adaptations de politique à l'appui. Le produit est notamment inscrit à l'édition 2016 de la Liste des médicaments essentiels, permettant aux dépôts médicaux nationaux de se procurer et de distribuer le produit dans tout le pays. En 2016, le DMPA-SC était inscrit dans les directives cliniques de l'Ouganda, qui guident les prestataires dans la résolution des problèmes de santé courants. Ces directives documentent aussi les modes d'acquisition et d'approvisionnement en médicaments et produits de santé.

Conseil au plaidoyer : Poursuivre l'élaboration des politiques pendant le processus d'homologation

Le ministère de la santé ougandais et les ONG partenaires ont veillé à maintenir leur élan pendant la période d'examen du dossier d'homologation (qui peut durer de nombreux mois et parfois même plusieurs années). Ils ont profité de ce délai pour dresser les documents de politique clés qui soutiendraient, le moment venu, l'introduction du DMPA-SC. L'homologation décrétée, le ministère disposait déjà de politiques majeures approuvées, ouvrant sans autre délai la voie à l'introduction pilote.

PATH/Will Boase



Nouveaux objectifs : Élargir le choix à l'auto-administration et améliorer l'accès en pharmacie et *drug shops* agréés

Le succès des efforts ougandais de DBC du DMPA-SC a ouvert la voie à la poursuite de nouvelles filières d'accès : l'auto-administration et la distribution en pharmacie et dans les *drug shops* agréés.

Auto-administration

Intrigué par le potentiel transformateur de l'auto-administration, le ministère de la santé d'Ouganda a codirigé en 2015 une étude sur la faisabilité et l'acceptabilité de la pratique. Cette étude a constaté que près de 90 pour cent des femmes pouvaient pratiquer l'auto-administration de manière compétente et en temps voulu trois mois après y avoir été formées ; presque toutes désiraient en outre continuer la pratique. En 2016, le ministère de la santé a convoqué une rencontre majeure de diffusion, y conviant divers bailleurs de fonds de la PF, responsables de la mise en œuvre, acteurs du plaidoyer et représentants de tous les districts du pays, afin de leur présenter les résultats de l'étude et de planifier les prochaines étapes.

Les données favorables à l'auto-administration ont catalysé davantage encore le progrès en Ouganda. Dès la mi-2016, Pfizer Inc avait déposé à la NDA une demande de mise à jour de l'étiquette du DMPA-SC (Sayana Press) pour y inclure l'auto-administration, pleinement consentie en février 2017. De multiples initiatives mises en œuvre par le ministère de la santé et les ONG partenaires ont renforcé l'assise factuelle de l'auto-administration tout au long de l'année 2019, avec évaluation de la continuation, des coûts, du rapport coût-efficacité et des meilleures pratiques pour les programmes d'auto-administration.

Ces données concluantes ont mené, avec l'appui de grands défenseurs de la cause, à l'approbation politique de l'auto-administration en 2019. Plus spécifiquement, le ministère de la santé a ajouté aux directives cliniques du pays un addendum où figure désormais l'auto-administration dans les instructions d'administration du DMPA-SC.

« Le DMPA-SC est une intervention avérée qui, une fois priorisée, jouera un rôle critique dans la réduction du besoin non satisfait de contraception moderne. »

—Dr Makanga, commissaire adjoint aux services de santé, Santé reproductive et infantile, ministère ougandais de la Santé



Prestation en pharmacie et *drug shop* agréé

L'offre de la contraception injectable (DMPA-IM et DMPA-SC) dans les pharmacies privées et les *drug shops* agréés aura présenté une autre opportunité critique encore d'élargissement de l'accès. Ces points de vente constituent une source courante de contraceptifs en Ouganda, surtout pour les femmes plus jeunes. Pour y permettre l'offre de la contraception injectable, les ONG ont préconisé, ces dernières années, plusieurs initiatives de plaidoyer clés. Notamment :

- Un dialogue politique de haut niveau avec les décideurs clés pour la discussion des données et des recommandations relatives à la prestation de la contraception injectable par les exploitants de *drug shops* en Ouganda.
- En collaboration avec le ministère de la santé, formation d'une équipe spéciale *drug shops* appelée à recueillir et aligner les points de vue des intervenants sur le changement de politique proposé et de partager toutes données et recommandations complémentaires.

Par conséquent, en 2016, le ministère de la santé a prié la NDA de reclassifier tous les produits contraceptifs injectables de manière à permettre leur administration par les pharmaciens et par les exploitants de *drug shops* agréés. FHI360 a introduit l'offre du DMPA-SC par les pharmaciens et les exploitants de *drug shop* agréés de 20 districts et l'administration en *drug shop* a été approuvée dans ces contextes limités. La NDA étudie actuellement un changement formel de la politique.

Enseignements de l'expérience ougandaise

La disponibilité accrue de la contraception injectable, y compris le DMPA-SC et l'auto-administration, dans le programme de PF ougandais témoigne à la fois de l'engagement du gouvernement ougandais envers la PF et de l'effort des acteurs du plaidoyer et des professionnels de la santé pour la collecte et la présentation de données probantes utiles à l'élaboration de politiques et de pratiques qui permettent d'élargir l'accès aux injectables. Les acteurs du plaidoyer dans d'autres pays peuvent tirer parti des enseignements de l'expérience ougandaise pour introduire les injectables dans les communautés, les points de vente du secteur privé, voire le domicile même des femmes intéressées. Pour l'avenir, le travail réalisé et la poursuite de l'effort offrent bel et bien le potentiel d'assurer à chaque femme et à chaque fille adolescente, où qu'elle vive, l'accès à la contraception injectable.